



Le zéro-phyto



Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités sont au zéro-phyto en respect de la Loi « LABBE » (n°2014-110 du 6 février 2014, modifiée par la [Loi n°2015-992 du 17 août 2015](#)). Différentes techniques sont possibles. La **Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Haute-Normandie** a réalisé une plaquette sur « [les méthodes alternatives au désherbage chimique en collectivité](#) ».

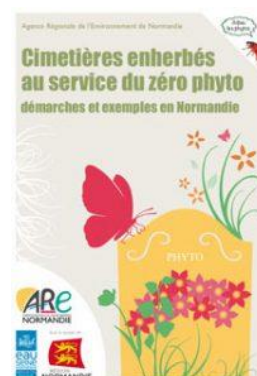
Différents outils sont à votre disposition pour informer les habitants des démarches de vos services. L'**Agence Régionale de l'Environnement (ARE) Normandie** a mis en ligne un kit de communication sur « [Vivre sans phytosanitaires : comprendre et faciliter le changement](#) » où il est proposé des panneaux, des affiches, des bases d'articles....

Le **Département de Seine-Maritime** tient à jour un observatoire des pratiques d'entretien et de gestion des espaces publics. Votre démarche y est-elle identifiée ? Pour en savoir plus : eau@seinemaritime.fr et sur la [page internet](#) dédiée.

Le cimetière, lieu de toutes les réflexions

Le cimetière est un lieu de recueillement, qui est **soumis à l'obligation zéro-phyto** si c'est un lieu de promenade (comme celui du Père Lachaise à Paris par exemple), ou s'il ne peut être fermé le temps recommandé avant et après traitement (voir sur les bidons des produits).

Les aménagements du cimetière posent des contraintes pour son entretien. Certaines communes testent différents procédés en fonction des espaces. L'ARE-Normandie a réalisé un guide « [Cimetières enherbés au service du zéro phyto](#) » pour aider à la réflexion des communes. Des témoignages-vidéos de communes normandes sont disponibles sur le site de l'ARE-Normandie, à l'exemple de [Saint-Ouen-d'Attez](#).



Le **règlement du cimetière** indique les règles à respecter pour les marbriers. Il peut être utile de le revoir pour faciliter l'entretien du cimetière.

Les plaquettes de l'ARE-Normandie sont disponibles auprès de leur service sur simple demande. Une personnalisation des documents numériques avec le logo de votre collectivité est possible ; l'impression sera à votre charge.

Si vous en souhaitez 2-3 exemplaires pour votre collectivité, le SMBV peut vous les fournir (jusqu'à épuisement des stocks – à venir retirer dans nos locaux).

Un bulletin d'informations spécifique vient d'être adressé à 20 entreprises de marbrerie et/ou pompes funèbres présentes sur la Pointe de Caux afin de les sensibiliser à la démarche zéro-phyto dans les cimetières mise en œuvre par les communes.

Pour les citoyens aussi

Tout citoyen devra être dans une démarche « zéro-phyto » à **partir du 1^{er} janvier 2019**. Il existe **différents outils de sensibilisation**, à l'exemple de la bande-dessinée disponible sur [le site du SMBV](#), ou la plaquette « [Mon jardin sans pesticides : c'est possible !](#) » de l'ARE-Normandie.



Pour aider dans ce changement de pratique, le Département de Seine-Maritime a édité **9 jardifiches** téléchargeables sur leur [site internet](#). Bien conçues, elles abordent différents sujets avec pleins d'astuces pour les jardiniers. Votre Commune peut s'en faire le relais. Le SMBV dispose de quelques exemplaires, si vous en voulez un petit nombre pour vos services (jusqu'à épuisement des stocks).

La **CODAH** organise **des ateliers autour du jardinage pour les particuliers** avec l'intervention du maître composteur, Ludovic Auger. Plusieurs dates et lieux sont prévus cet automne.

Les dates à retenir

Des rencontres techniques dédiées aux élus et aux agents des collectivités, sont organisées par l'animation « protection de la ressource en eau » du SMBV Pointe de Caux Etretat.

Une première rencontre pour échanger entre Communes rurales basée sur le témoignage de 3 Communes de la CC du Canton de Criquetot-l'Esneval.

Partageons nos pratiques zéro-phyto en Commune rurale

Le mardi **9 octobre** à 9h45, à Heuqueville (salle polyvalente).

Une seconde autour du cimetière avec le témoignage de Saint-Romain-de-Colbosc sur les différentes pratiques mises en œuvre au sein de leur cimetière.

L'entretien du cimetière en zéro phyto, retour d'expérience et projet d'aménagement

Lieu et date à préciser.

La FREDON Haute-Normandie organise, dans le cadre du Plan ECOPHYTO Normand et de la Charte d'Entretien des Espaces Publics,

La 8^{ème} journée de l'entretien des espaces publics

Le lundi **10 septembre**, à Tourville-la-Campagne.
Conférence le matin ([inscriptions pour le 31 août](#)) et démonstrations l'après-midi.
[Programme et inscription sur le site de la FREDON.](#)

Corinne Roussel et Gaëlle Le Guen,

Animatrices « Protection de la Ressource en Eau »

SMBV Pointe de Caux Etretat

02 35 55 06 95 - <http://www.smbv-pointedecaux.fr>